



Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de la Région de Rabat - Salé - Kénitra  
Préfecture de Skhirate - Témara

# COMITÉ PRÉFECTORAL D'URBANISME

## PROCÈS-VERBAUX

### DES COMMISSIONS D'INSTRUCTION

1. Commune : EC MEZZEH
2. Numéro du dossier : 18/16
3. Maître d'ouvrage : Youssef BEN ZERROUN et ds
4. Maître d'oeuvre : Amine ELMOHAMMED
5. Références foncières : 12934/38
6. Nature du Projet (GP)\* : Modification d'un lotissement
7. Document d'urbanisme : PA homologué

Observations

05/10/2018

Dossier à reprogrammer à la demande de la commune,

*[Signature]*  
LAKFIFI

12/10/2018

• S'agissant de la modification d'un projet - ayant reçu l'avis favorable de l'AUST N° 06/CPU/GP/CEM en date du 01/03/2017;

• Suite au dossier déposé à l'AUST en date du 02/10/2018;

• Suite au plan coté déposé en 14/05/2018;

• Vu que le lot A a résulté du passage de la voie d'aménagement ME19, ce qui en fait un lot d'une surface de 864m<sup>2</sup>, il peut donc recevoir un équipement prise d'intérêt général (superette, boulangerie, pâtisserie...) sous réserve de respecter les règles réglementaires et la réglementation du secteur.

Il y a lieu de:

1/ Corriger l'affectation du lot A au niveau du plan de masse et du tableau des contenances;

2/ Corriger le cahier des charges en conséquence;

3/ Régler les prestations des services rendus par l'AUST;

N.B: La commune est tenue de:

• Recueillir les avis de tous les services extérieurs concernés (P.C, ONEE)

• Valider le dossier technique d'équipement;

*[Signature]*  
LAKFIFI

DATE DE LA COMMISSION : 05/10/2018

Avis favorable:

Avis favorable S/R:

A reprogrammer:

Sursis à statuer:

DATE DE LA COMMISSION : 12/10/2018

Avis favorable:

Avis favorable S/R:

A reprogrammer:

Sursis à statuer:

DATE DE LA COMMISSION : .....

Avis favorable:

Avis favorable S/R:

A reprogrammer:

Sursis à statuer:

Commune

18/16 CEM

Observations

Noms & Emargement

à reprogrammer  
le 18/05/08

à reprogrammer

le dossier a fait  
deport

le 01/06/08

d'objet d'aucun

le 08/06/08

à reprogrammer

le 07/10/08

le 12/10/2018

mais Avis que L'AUST

DATE DE LA COMMISSION : .....

Avis favorable:

Avis favorable S/R:

A reprogrammer :

Sursis à statuer :

DATE DE LA COMMISSION : .....

Avis favorable:

Avis favorable S/R:

A reprogrammer :

Sursis à statuer :

DATE DE LA COMMISSION : .....

Avis favorable:

Avis favorable S/R:

A reprogrammer :

Sursis à statuer :

Observations

Noms & Emargement

Le 19/05/2017: Dossier à reprogrammer

[Signature]

06/06/2018: Suite à la Commission du 18/06/2018, il y a lieu de respecter le plan autorisé concernant le lot "A" réservé à un espace vert et ce par complément d'instruction

[Signature]

08/06/2018: Le projet n'a fait l'objet d'aucun dépôt

05/10/2018: Suite maintenu de la Commission du 06/06/2018 à savoir respecter le plan autorisé concernant le lot "A" réservé à un espace vert et ce par complément d'étude

[Signature]

19/10/2018: Non des que l'étude

[Signature]

DATE DE LA COMMISSION : 06/06/2018

Avis favorable:  Avis favorable S/R:  A reprogrammer:  Sursis à statuer:

DATE DE LA COMMISSION : .....

Avis favorable:  Avis favorable S/R:  A reprogrammer:  Sursis à statuer:

DATE DE LA COMMISSION : .....

Avis favorable:  Avis favorable S/R:  A reprogrammer:  Sursis à statuer: